

BUREAU DU VENDREDI DU 3 JUILLET 2026

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 26 juin 2026 s'est réuni le 3 juillet 2026, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

VICES PRESIDENTS

- Philippe PERIES - Maire d'ARRADON - Vice-Président
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice-Présidente
- Benoît LALYS - Maire de PLESCOP - Vice-Président
- Pascal LE BOUEDEC - Maire de PLOEREN - Vice-Président
- Philippe TREMOUREUX - Maire de SAINT-ARMEL
- Karine ALBANHAC - Maire de SAINT - NOLFF - Vice-Présidente
- Vincent CHARLIN - adjoint au Maire de SARZEAU - Vice - Président
- Clément LE FRANC - Maire de SENE - Vice - Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX - NOYALO - Vice - Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller municipal au Maire de VANNES - Vice - Président
- Hortense DOUMIC - LE PAPE - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente

MEMBRES DU BUREAU

- Olivier DENFER - Maire d'ARZON
- Christophe BEDARD - Maire de BADEN
- Dominique LE MEUR - Maire de GRAND - CHAMP
- Sandrine CADORET - Maire de LA TRINITE - SURZUR
- François VAILLANT - Maire de LE BONO
- Philippe GAIN - Maire de LE HEZO
- Isabelle LOUIS - Maire de LE TOUR DU PARC
- Lionel ULVOA - Maire de LOCMARIA - GRAND - CHAMP
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Anne GALLO - KERLEAU - Maire de SAINT - AVE
- Frédéric PINEL - Maire de SAINT- GILDAS - RHUYS
- Jean - Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU
- Ludovic SAMSON - Maire de SULNIAC
- Jean - Michel CHOQUET - Maire de TREDION
- Gwénaél LE FLOCH - Maire de TREFFLEAN
- Fabrice AMEDEO - Mairie de VANNES

Ont été représentés :

- Christophe TATTEVIN - Maire de l'ILE AUX MOINES a été représenté par Yann THORAVAL

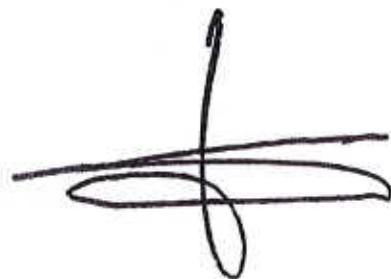
Ont été excusés :

- Philippe SIMON - Conseiller délégué au Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Claire BRABEC - Maire de LARMOR - BADEN
- Michel LE GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Stéphanie GUILLEMOT - Maire de PLOUGOUMELLEN
- Thierry EVENO - Conseiller délégué au Maire de SAINT - AVE - Vice-Président
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Hervé LE BOURDIEC - Maire de l'ILE D'ARZ

Ont été absents :

- Freddy JAHIER - Maire de COLPO

Le Président,
David ROBO



SEANCE DU BUREAU DU 03 JUILLET 2026

COMMANDE PUBLIQUE

**AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM)
GARE DE VANNES**

MARCHE N° 2023-017

LOT N° 02

«RESEAUX SECS - SIGNALISATION LUMINEUSE - EQUIPEMENTS SYSTEMES»

AVENANT N° 3

Cette décision a pour objet de prendre en compte :

- la moins-value résultant d'économie réalisée en cours de chantier, à savoir - 18 958,76 € HT
- la nouvelle répartition des prestations entre cotraitants.

Il en résulte un avenant n° 3 d'un montant de - 18 958,76 € HT.

Le nouveau montant du marché s'établit comme suit :

Offre de base	1 332 944,39 €
Avenant n° 1	73 507,60 €
Avenant n° 2	70 706,32 €
Avenant n° 3	-18 958,76 €
Total	1 458 199,55 €

Toutes les clauses et conditions générales du marché de base et le cas échéant des précédents avenants éventuels, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradictions.

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 24 juin 2026, il vous est proposé de :

- *d'autoriser la signature de l'avenant n° 3 avec le groupement conjoint LUCITEA OUEST - CITEOS (mandataire) et GARCZYNSKI TRAPLOIR MORBIHAN et BOUYGUES ENERGIES & SERVICES CAUDAN (cotraitants) ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITE